

REUNION PUBLIQUE DU 24 MARS 2010  
ROBERT VIARRE

*Le Maire répond aux habitants*

Questions posées/problèmes soulevés :

**Environnement / aménagements :**

- Quel est le devenir des anciennes aires de jeux Place des Bouleaux, et Place du Soleil Levant ? (M. Dupont)

*Réponse :* Les services techniques se rendront sur place

- Le city stade sera-t-il remis en état ? (M. Dupont)

*Réponse :* Il y avait à un moment donné une discussion concernant sa localisation, si cette discussion n'a plus lieu d'être, une sécurisation du city stade peut être envisagée. Sachant qu'une fois ces travaux réalisés il y aura des nuisances. Toutefois, comme aux provinces et à Menchecourt, une concertation se fera avec les riverains pour qu'il y ait le moins de nuisance possible.

- Des filets pourraient-ils être mis en place autour du terrain de foot des Platanes, afin d'éviter que les ballons ne sortent du terrain ? (M. Dupont)

*Réponse :* Les services techniques se rendront sur place

- Qu'en est-il du city stade des Provinces ? (M. Lebaillif)

*Réponse :* 2 questions avaient été posées : « doit-on déménager le city stade ? » et « doit-on déménager l'aire de jeux ? ». Les réponses apportées par les habitants étaient : « le déménagement de l'aire de jeux » ; concernant le city stade, il y avait une égalité entre les deux choix. Une décision avait été prise d'attendre la fin de l'été afin de voir s'il y avait des nuisances.

M. le Maire demande au comité de quartier de reprendre l'attache des habitants afin de connaître leur souhait concernant ce city stade.

- Il y a un problème de pompe au Parc de la Bouvaque. (M. Sellier)

*Réponse :* Des réfections ont été faites et se poursuivent.

- Les arbres de la cité des Cheminots sont à élaguer (M. Dupont)

*Réponse :* Le service développement durable va intervenir.

- Qu'en est-il de la cheminée et des terrains de la sucrerie ?

*Réponse :* L'entretien et la sécurité de la cheminée seront pris en charge par les entreprises de téléphonie qui ont leurs antennes relais dessus.

Sur les 3 espaces (aire à betteraves, aire à pulpes et site principal), la ville a demandé à Téréos certaines choses : des logements sociaux, des commerces de proximité, une pépinière d'entreprises, éventuellement le nouveau conservatoire et le nouveau commissariat.

## Voirie :

- Problème pour passer sur le trottoir rue d'Ile de France (les personnes se garent dans la rue pour aller à Hyper U)

*Réponse :* Des avertissements seront apposés sur les pare-brise dans un premier temps et s'il n'y a pas de changement la Police Municipale passera à la verbalisation.

- Rue de l'Epousée, les trottoirs et la route ne sont toujours pas réalisés (Mme Corniquet)

*Réponse :* Un rendez-vous sera pris avec M. Hémerlé pour une visite sur place.

- Des plots seront-ils mis en place pour empêcher le stationnement sur les trottoirs Chemin des Postes ? (M. Kuzmiak)

*Réponse :* L'aménagement de la place du Champ de Mars devrait générer des places de stationnement supplémentaires ce problème devrait donc, en partie, être résolu. Toutefois, des solutions provisoires seront trouvées dans l'attente de la réfection globale du Chemin des Postes car il y a un problème de visibilité pour les riverains qui sortent de leur cour.

Les services techniques iront sur place.

- Il y a également un problème de vitesse

*Réponse :* M. le Maire rappelle que cette voie est en zone 30. Il demande à la Police Municipale de faire des contrôles.

- Dépôts sauvages fréquents dans le secteur de la rue du Moulin Quignon.(M. Billoré)

*Réponse :* A voir avec la Communauté de Communes et la Voirie

- Problème d'écoulement des eaux de pluie devant la ludothèque (Mme Molinier)

*Réponse :* Sera vu sur place avec les services techniques

- Le petit giratoire au niveau d'hyper U est très dangereux quand on arrive du Chemin des Postes.

*Réponse :* Ce problème ne pourra être vu que lors de l'aménagement du Chemin des postes. Toutefois, il n'y a pas assez de place pour créer un grand giratoire, un plateau surélevé pour ralentir la vitesse pourrait être mis en place.

## Sécurité :

- Les armoires électriques du secteur du Soleil Levant sont fréquemment ouvertes ce qui est très dangereux. (M. Dupont).

*Réponse :* Les services techniques sont en relation avec Demouselle pour trouver une solution car il y a effectivement un gros problème de sécurité.

- Sur le secteur des Platanes beaucoup de véhicules stationnent sur les trottoirs empêchant le passage des piétons ; l'aménagement d'un parking peut-il être envisagé à la place du boulo-drome ? (M. Dupont)

- Entre les N° 2 et 4 Place du Soleil Levant ainsi que dans le secteur des Coteaux, les trottoirs sont dégradés. Des travaux sont-ils prévus ? (M. Dupont)

*Réponse* : Le programme trottoir n'est pas encore établi mais les services techniques verront s'ils peuvent y intégrer ces rues, selon les priorités.

## Démocratie locale :

- Comment doit-on faire pour contacter le référent de quartier ? (M. Kuzmiak)

*Réponse* : une information sera faite dans Abbeville Mag et des panneaux d'affichages, indiquant les horaires des permanences et le nom du référent, seront apposés sur les maisons de quartier.

## Circulation et stationnement :

- Il y a une voiture « tampon » au 20 rue des Aubépines.(M. Dupont)

*Réponse* : La Police Municipale se rendra sur place

- Les séparateurs de places installés au quartier des Provinces sont très dangereux. (M. Sellier)

*Réponse* : les services techniques se rendront sur place.

- Dès la fin des travaux de la Place du Champ du Mars, un plan de circulation va-t-il être mis en place ? (M. Billoré)

*Réponse* : Un projet de plan de circulation est en cours sur la ville ; celui-ci vise à régler des problèmes particuliers. Sur cet espace un sens unique a déjà été mis en place dans le sens descendant du stade vers la route de Paris (sens unique jusqu'à la rue de Gascogne).

- Des voitures stationnent à longueur de journée Rue George Cantin côté lycée, ce qui gêne le croisement des véhicules. Cette rue et la rue du Moulin Quignon ne pourraient-elles pas être à sens unique ? (M. Billoré)

*Réponse* : De plus en plus de lycéens sont aujourd'hui équipés de véhicule et le même problème se pose autour du lycée agricole. Un stationnement fixe pourrait être envisagé afin de casser la vitesse et faciliter la circulation dans cette rue. Cette réflexion sera vu dans le cadre du projet de plan de circulation.

- Rue des Acacias, les voitures se garent à cheval sur les trottoirs, faute de place sur le parking et certains véhicules sont dégradés. Y a-t-il une solution à ce problème ? (M. Normand)

*Réponse* : Soit on crée un parking mais cela paraît difficile à cet endroit, soit on autorise le stationnement à cheval et on le trace, mais Il y aura un problème de largeur entre les maisons et le trottoir pour le passage des piétons.

A voir sur place avec les services techniques.

- Problème de visibilité pour aller de la rue des Acacias vers la rue des Pommiers. (M. Normand)

*Réponse* : Des solutions peuvent être trouvées à ce problème, qui sera étudié lors de la visite sur place avec les services techniques.

## Logements ODA :

– M. Lebaillif signale un problème avec son adresse et demande le nettoyage des façades des immeubles.

*Réponse* : L'ODA se charge du problème d'adresse et prend note de la demande de nettoyage des façades.

– M. Sellier pose plusieurs questions relatives à l'ODA (réhabilitation du quartier des Provinces, hausse des loyers...)

*Réponse* : Les questions ont déjà été posées et les réponses déjà apportées.

– Problème de sécurité dans les escaliers des bâtiments rue d'Alsace (fissures, dalles dégradées, infiltrations d'eau...). Des travaux sont-ils prévus ? (Mme Guillot)

*Réponse* : M. Dobremetz indique que des travaux sont prévus (remplacement des dalles par de la résine). Ces travaux font partie de l'entretien et de la gestion courante des bâtiments.

– Problème d'éclairage dans les cages d'escaliers. (M. Guillot)

*Réponse* : L'ODA se rendra sur place

## Eglise Saint Jacques :

M. le Maire fait un point sur la situation de l'église Saint Jacques. Il rappelle qu'elle est très dégradée, des pierres tombent régulièrement. L'édifice étant de plus en plus dangereux l'accès à l'école a été interdit et se fait désormais par l'impasse Jean Berquin.

Une étude a été faite par l'architecte des bâtiments de France pour trouver une solution et stopper sa dégradation, le coût, pour la 1<sup>ère</sup> tranche, serait de 5,7 millions d'euros.

L'estimation des travaux de rénovation faite par l'architecte de la ville s'élève à 10 millions d'euros. La ville ne peut bénéficier de subvention car ce bâtiment n'est pas classé, il faut, soit avoir recours aux mécènes (fondation orange, caisse des dépôts...) que la ville ne trouve pas, soit répercuter cette somme sur les impôts.

Le coût de la démolition de l'église serait de 300 000 euros.

Il indique qu'une riveraine de l'église Saint Jacques qui a été baptisée, communiée et s'est mariée dans cette église s'inquiète aujourd'hui de la sécurité de ses petits enfants qui viennent la voir.

Le 7 avril, lors du budget il y aura un vote symbolique concernant cet édifice, qui engage les finances de la ville et par conséquent celles des contribuables abbevillois.

M. le Maire est bien conscient que cette église fait partie du patrimoine abbevillois c'est pourquoi il souhaiterait avoir leur sentiment à ce sujet.

Une dame indique qu'elle est pour la démolition de l'église, qu'il faut savoir tourner la page.

Une autre personne précise qu'il est dommage d'en arriver là et que si des travaux avaient été faits auparavant nous n'en serions pas là aujourd'hui.

M. le Maire indique qu'effectivement l'entretien du patrimoine doit se faire au quotidien.

Concernant les orgues, une solution devra être trouvée pour les sauver.

Si la solution de la démolition était choisie, viendrait ensuite la question « comment réaménage-t-on ? ».

M. le Maire donne l'exemple de la Brasserie Bouvet, Place Manessier, qui n'est pas un monument culturel mais qui fait partie du patrimoine abbevillois ; sa démolition avait suscité de vives réactions, finalement ce bâtiment a été détruit et aujourd'hui les aménagements qui ont été faits sont de qualité, la valeur des maisons a augmentée, le quartier est plus aéré et les riverains sont satisfaits de cette place.

Aujourd'hui, nous sommes plus dans une démarche de sécurité publique que dans une démarche de patrimoine.

M. le Maire invite les administrés à assister au vote du budget qui aura lieu le 7 avril prochain.